

CHAMBRE SYNDICALE DES TAXIS BEARN PAYS BASQUE



Attestation préfectorale d'aptitude médicale

Demande de renouvellement carte jaune / carte blanche

- 1- Passer la visite médicale avec le cerfa (cf liste médecins agréés)
- 2- Faire une copie du CERFA et la conserver avec soi
- 3- Envoyer l'original du CERFA + ancienne carte + copie du permis de conduire à

**Sous-préfecture de Bayonne
Service des taxis
Allées Marines
64100 Bayonne**

L'attestation est envoyée chez vous sous 1 semaine maximum.